

## CLIC DU CARCASSONNAIS

18 rue du Moulin de la Seigne  
11000 Carcassonne  
tél : 04 68 11 35 40  
e-mail : clic-carcassonnais@cg11.fr

## CLIC DU LAURAGAIS

Antenne du Conseil général  
19 cours de la République  
BP 91403  
11494 Castelnaudary Cedex  
tél : 04 68 23 71 90  
e-mail : clic-lauragais@cg11.fr

## CLIC DE LA MOYENNE ET HAUTE-VALLÉE DE L'AUDE

Maison du Département  
Avenue André Chénier  
11300 Limoux  
tél : 04 68 69 79 60  
e-mail : clic-valleedelaude@cg11.fr

## CLIC CORBIÈRES-MINERVOIS

Rue Augustin Richou  
11200 Lézignan-Corbières  
tél : 04 68 27 89 80  
e-mail : clic-corbieres@cg11.fr






## CLIC DU LITTORAL

Antenne du Conseil général  
13 bd Gambetta  
11100 Narbonne  
tél : 04 68 90 27 60  
e-mail : clic-littoral@cg11.fr

Le CLIC  
un service de proximité



Les cinq territoires audois :

-  Carcassonnais
-  Lauragais
-  Moyenne et Haute-Vallée
-  Corbières-Minervois
-  Littoral

Conseil général de l'Aude  
Allée Raymond Courrière  
11855 CARCASSONNE Cedex 9

Credits photos : Fotolia

# CLIC

Un centre local  
d'information  
et de coordination  
DÉDIÉ AUX 60 ANS ET PLUS



un service public et gratuit du Conseil général

# QUE PEUT VOUS APPORTER

Le Centre Local d'Information et de Coordination ?

## Vous offrir un lieu d'accueil public et gratuit

- > pour vous...
- > votre famille
- > votre entourage
- > les professionnels de santé
- > les associations

Vous proposer des outils, notamment pour faciliter vos démarches

- > la "Carte d'Informations médico-sociales" pour regrouper vos coordonnées administratives et sociales
- > le "Guide des droits et prestations des seniors de l'Aude et leur famille"



Vous écouter, vous informer sur l'ensemble des dispositifs en faveur des 60 ans et plus

- > services du maintien à domicile (aides à domicile, téléassistance, portage de repas...),
- > structures d'accueil pour personnes en perte d'autonomie,
- > professionnels de la gérontologie (professionnels médicaux, médico-sociaux ou sociaux)



## Vous orienter

vers les organismes susceptibles de répondre à vos besoins dans le respect de vos choix de vie et des compétences de chacun.

## Organiser des actions de prévention,

dans les domaines de la préservation de l'autonomie et de l'éducation à la santé au plus près de votre domicile à travers :

- > des ateliers-seniors
- > des conférences-débats
- > des journées d'animation à thème

## Accompagner et soutenir les aidants familiaux,

l'entourage de la personne âgée, malade ou dépendante, par des actions individuelles et collectives (information/formations, groupes de parole, soutien...)



**Soutenir le travail en partenariat** et les réseaux des professionnels de la gérontologie.